

## COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 JUILLET 2017

Nombre de Membres  
Afférents au Conseil : 14  
En Exercice : 14

Date de convocation : 04/07/2017  
Date affichage convocation : 04/07/2017

Qui ont pris part à la délibération, hors procurations : 9

**L'an deux mille dix-sept, le dix juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur PIPONNIER Yves, Maire.**

**Membres présents :**

Mrs COUPAT Jean-Paul, BARRAUD François et Mme DUCLOS Nicole, Adjoints  
Mmes MASULLO Brigitte, GAUTHEY Elise et BAUD Carole, Mrs ROUX Philippe et FOURCADE André

**Membres excusés:** Mme GROS Sabrina (pouvoir à Mme Carole BAUD), Mme DUMONTEL Sylvie (pouvoir à Mr Jean-Paul COUPAT), Mme DUMONTEL Marie-Claire (pouvoir à Mr PIPONNIER Yves) et Mr MICHON René (pouvoir à Mme GAUTHEY Elise)

**Membre absent :** Mr DUC Mickaël

Mr BARRAUD Annie est nommé secrétaire de séance

---

Le conseil municipal approuve le compte rendu du 12 juin 2017.

### **AFFAIRES COMMUNAUTAIRES**

Mr le maire fait le compte rendu de la réunion du conseil communautaire de la CCMBA qui s'est tenue le 29 juin 2017 et notamment :

- Lancement d'une opération de restructuration du logement de fonction du conservatoire en salles de cours (nombre insuffisant)- Coût estimé 215 000 €
- Extension de la compétence « petite enfance » à l'ensemble du territoire de la communauté MBA au 1<sup>er</sup> septembre 2017 (transfert d'une vingtaine d'agents et de 5 établissements)
- Mise en œuvre de travaux de sécurisation des déchetteries communautaires de Vinzelles et Romanèche-Thorins à l'identique des déchetteries de l'ex-camval
- Accord de principe sur l'accompagnement financier sollicité par BIVB pour la réalisation d'un projet de Cité des Vins à MACON (300 000 € sur les exercices 2018.2019 et 2020)
- Approbation du projet de renouvellement de la signalétique touristique proposé par APRR et engagement financier de 67 500 € TTC sur 2018
- Attribution fonds de concours au titre de l'exercice 2017 dont 15 290 € pour la commune de LA SALLE
- Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communale FPIC : Pas de modification pour les communes ex-camval avec le nouveau mode de calcul (participation MBA 1 134 607 € et participation communes 262 710 €)
- Le respect de la règle des liens de variation différenciée entre la TH et le FNB porte le taux de la TH à 10,47% sans lissage (au lieu de 9.71% voté au BP 2017). Le taux TFNB est maintenu à 1.80% sans lissage.
- Le respect de la règle des liens de variation différenciée entre la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier non bâti porte le taux de la TH à 10,47% sans lissage (au lieu de 9.71% voté au BP 2017). L'autre hypothèse visant à diminuer le taux du FNB n'a pas été retenue car génératrice d'une baisse de la fiscalité sur l'ensemble du territoire. Le taux TFNB est maintenu à 1.80% sans lissage.

### **RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE DU SERVICE ASSAINISSEMENT- RAD 2017**

Mr le Maire donne lecture du rapport annuel du délégataire (SUEZ) sur le service assainissement 2017 consultable en mairie. 17 847 m<sup>3</sup> d'eau sont assujettis et le prix du m<sup>3</sup> est de 2.442 € /m<sup>3</sup> sur la base d'une facture de 120 m<sup>3</sup>.

La réalisation d'une inspection télévisée sur la canalisation assainissement de la RD 586 ainsi qu'une campagne de tests à la fumée démontrent la présence d'eaux claires parasites dans le réseau « eaux usées ».

La mise en œuvre d'un schéma directeur d'assainissement est envisagé pour 2017 afin d'établir un état des lieux exhaustif du réseau.

### **EXTENSION CIMETIÈRE – CHOIX ENTREPRISES**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'annonce officielle du marché à procédure adaptée relatif aux travaux d'extension du cimetière sur la plate-forme e-bourgogne et dans la presse le 9 mai 2017.

Monsieur le Maire indique que le coût prévisionnel des travaux (hors missions diverses et ingénierie) est estimé par l'architecte à 156 014 € HT.

**VU** le nouveau Code des Marchés Publics,

**VU** l'article 28 du Code des Marchés Publics,

**VU** la réunion de la commission « cimetière » du 23 juin 2017 qui propose de retenir les offres suivantes :

<b>LOT</b>	<b>OFFRE HT</b>	<b>ENTREPRISES RETENUES</b>
1 – TERRASSEMENT- VRD	58 960.00 €	ETS COLAS (MACON)
2 – MACONNERIE	39 915.60 €	ETS LANTANA (LEVERNOIS)
3 – AMENAGEMENT FUNERAIRE	5 954.78 €	ETS JANIN (CUISERY)
4 - SERRURERIE		
5 – ESPACEX VERTS	5 250.00 €	ETS RICOL (ST MATIN BELLE ROCHE)
<b>TOTAL</b>	<b>110 080.38 €</b>	

**VU** le rapport d'analyse des offres établi par le Groupe ELABOR, Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- de retenir les 4 lots ci-dessus nommés pour lesquels une entreprise a été identifiée comme étant la mieux-disante
- de déclarer le lot n°4 – Serrurerie - comme infructueux en l'absence de réponse
- de lancer un marché négocié pour le lot n° 4

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, attribue les lots n° 1-2-3 et 5 conformément à la proposition de la commission « cimetière » pour un montant total de 110 080.38 € HT

Il déclare le lot n° 4 infructueux en l'absence de réponse et donne pouvoir à Mr le maire pour lancer un marché négocié pour un montant de 8 500 € ht maximum et attribuer le lot 4 à l'entreprise la mieux-disante.

Il précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2017 et autorise le maire à signer les marchés à intervenir et toutes pièces qui s'y rapportent.

### **TRAVAUX VOIRIE**

Mr le Maire rappelle l'offre EIFFAGE d'un montant de 15 225 € HT retenue pour les travaux de voirie 2017 et propose un devis complémentaire d'un montant de 5 250 € HT pour la réfection jugée urgente de la route de Clessé (virage près du golf), portant ainsi le montant total des travaux voirie à 20 475 € HT conformément au vote du BP 2017. Le conseil municipal accepte le devis.

### **SYNDICAT DE CYLINDRAGE**

Une modification des statuts et l'instauration d'une participation financière sera proposée lors d'une réunion du syndicat de cylindrage prévue le 11/07/2017.

Le conseil municipal ne donnera pas de réponse favorable à cette demande compte tenu du manque d'activités de ce syndicat et de sa situation financière préoccupante. Une dissolution pourrait être envisagée.

### **COMPTES RENDUS ET INFORMATIONS DIVERSES**

Mr COUPAT indique que les travaux d'accessibilité à l'école maternelle sont en cours. Seront ensuite réalisés la pose du faux-plafond et la peinture de la classe à l'étage.

Les travaux de réfection des sanitaires à SENOZAN ont débuté également.

Le secrétariat mairie sera fermé du 12/08 au 03/09/2017. L'agent de voirie sera absent du 07 au 20/08/2017.

La cérémonie du 14/07 est prévue à 10h45. 3 sapeurs-pompiers se verront décerner la médaille d'argent.

Les problèmes de fuite d'eau au local technique ne sont toujours pas identifiés. Les recherches se poursuivent.

A noter également d'importantes infiltrations d'eau par la toiture de la mairie suite aux pluies diluviennes des jours derniers.

A rappeler qu'un logement de type T3 situé au-dessus de l'école est à louer à compter du 1<sup>er</sup> août 2017.

Les travaux de serrurerie prévus au local technique seront exécutés avant fin juillet.

La séance est levée à 22h15.